Item 38
Q 30

Voir l'item complet page 1435
et sur larevuedupraticien.fr

Ce FOCUS attire votre attention sur des points importants.

Prise en charge en assistance médicale à la procréation d'un couple infertile

Pr Christophe Roux, Dr Aurélie Berdin et Dr Clotilde Amiot
Centre d'assistance médicale à la procréation, hôpital Jean-Minjoz, CHRU de Besançon, France
christophe.roux@univ-fcomte.fr

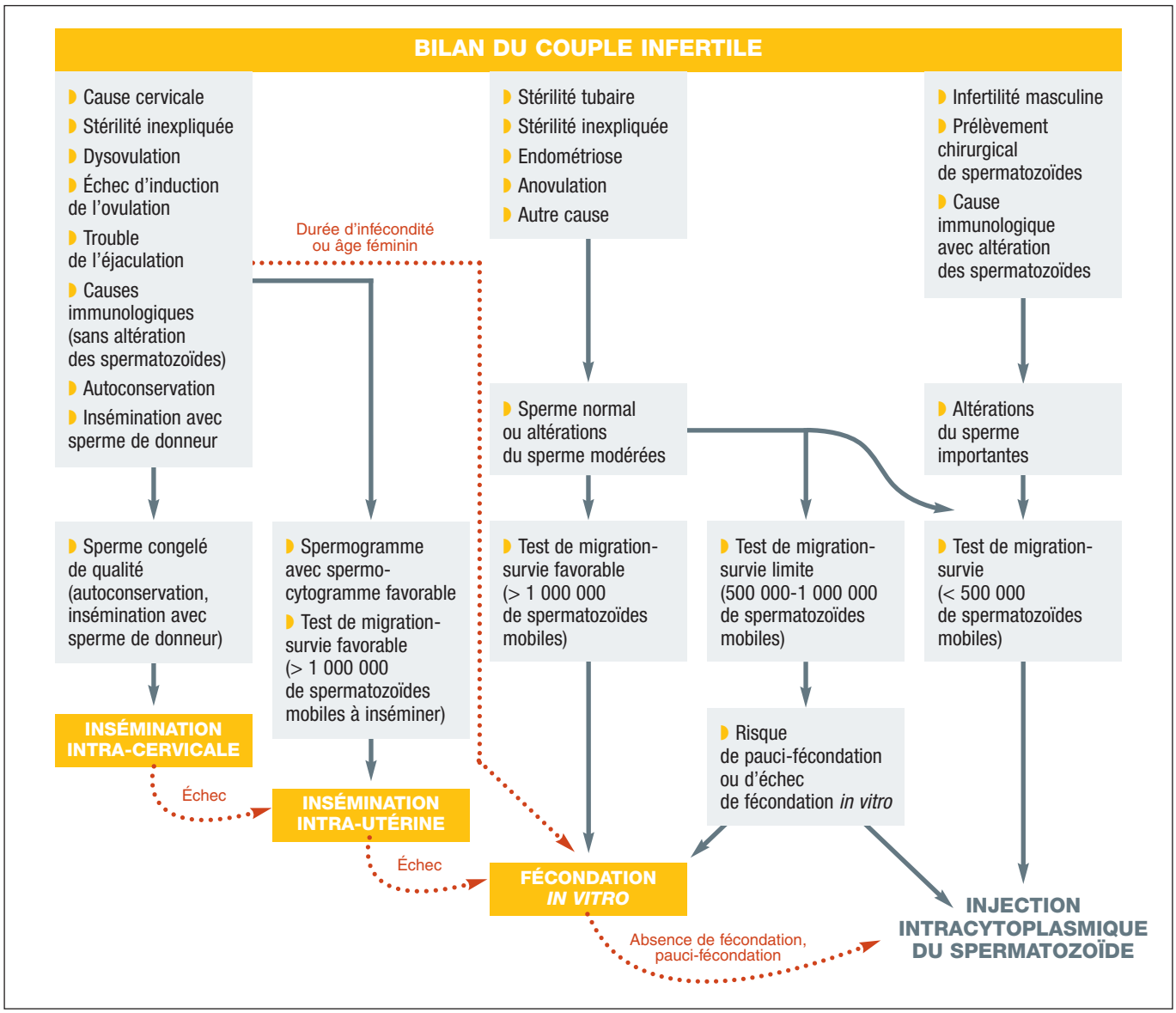

FIGURE **Arbre décisionnel pour la prise en charge en assistance médicale à la procréation d'un couple infertile.**

C. Roux déclare avoir participé à des interventions ponctuelles pour les entreprises Ferring, MSD, Ipsen et Merck Serono ; et avoir été pris en charge par elles, à l'occasion de déplacement pour congrès. A. Berdin déclare avoir participé à des interventions ponctuelles pour l'entreprise Merck Serono et avoir été prise en charge, à l'occasion de déplacement pour congrès, par l'entreprise Ferring. C. Amiot déclare avoir participé à des interventions ponctuelles pour les entreprises Ferring et Ipsen; et avoir été prise en charge par elles, à l'occasion de déplacement pour congrès.

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN